

CHAPITRE V.—ÉTAT CIVIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. EXPOSÉ SOMMAIRE.....	191	SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL.....	214
SECTION 2. NAISSANCES.....	195	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.....	217
SECTION 3. DÉCÈS.....	204	Sous-section 1. Mariages.....	217
Sous-section 1. Mortalité générale.....	204	Sous-section 2. Dissolutions de mariages (divorces).....	220
Sous-section 2. Mortalité infantile.....	209	SECTION 6. TABLES CANADIENNES DE SURVIE.....	221
Sous-section 3. Mortalité puerpérale.....	212	SECTION 7. COMPARAISONS INTERNATIONALES.....	224

On trouvera, face à la page 1 du présent volume, la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La statistique de l'état civil fournit le dossier de l'évolution démographique. Elle mesure le rythme des tendances de l'accroissement national, de la nuptialité et de la fécondité, elle donne la répartition des effectifs existants et montants des divers groupes d'âge, elle indique l'importance relative de chaque cause de décès, et ainsi de suite. La continuité de la statistique de l'état civil en fait un guide constant pour l'organisation, l'administration et l'évaluation de nombreuses œuvres nationales, surtout dans les domaines de la santé publique, de l'enseignement, de l'organisation communautaire et de divers secteurs de l'industrie et du commerce.

Le présent chapitre fournit de façon assez détaillée la statistique disponible sur l'état civil ainsi que des tables de survie tant pour les hommes que pour les femmes et établit la comparaison des taux principaux de la statistique canadienne avec ceux d'autres pays. Dans les comparaisons internationales et interprovinciales de la natalité, de la mortalité et de la nuptialité, il est important de noter qu'une partie des différences observées durant une certaine période, entre les pays, les provinces ou les régions locales, peuvent tenir aux différences de la répartition selon le sexe et selon l'âge de la population. De même, les taux d'une région peuvent se ressentir des changements de la répartition.

La statistique de la population sur laquelle se fonde la statistique de l'état civil est donnée à l'Appendice II du présent volume et dans les bulletins du B.F.S. sur le recensement et sur les estimations intercensales de la population. Les naissances et les décès sont classés selon le lieu de résidence (naissances selon le lieu de résidence de la mère) et les mariages, selon le lieu d'enregistrement.

L'historique de la statistique de l'état civil au Canada est fait aux pp. 195-199 de l'*Annuaire de 1948-1949*. Outre les renseignements détaillés fournis dans *Statistique de l'état civil, rapport préliminaire* (n° de catalogue 84-201), *Statistique de l'état civil au Canada* (n° de catalogue 84-202) et autres rapports réguliers et spéciaux du B.F.S., on peut obtenir sur demande certaines statistiques non publiées.

* Revu à la Section de l'état civil, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.